

Le langage oral :

I Le langage oral dans les programmes 2008 : L'oral aux C1, C2 et C3 dans les programmes officiels.

Au C1

L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève. Il découvre l'univers de l'écrit.

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant s'exprime et se fait comprendre par le langage. Il apprend à être attentif aux messages qu'on lui adresse, à les comprendre et à y répondre. Dans les échanges avec l'enseignant et avec ses camarades, dans l'ensemble des activités et, plus tard, dans des séances d'apprentissage spécifiques, il acquiert quotidiennement de nouveaux mots dont le sens est précisé, il s'approprie progressivement la syntaxe de la langue française (l'ordre des mots dans la phrase).

La pratique du langage associée à l'ensemble des activités contribue à enrichir son vocabulaire et l'introduit à des usages variés et riches de la langue (questionner, raconter, expliquer, penser).

Échanger, s'exprimer

Les enfants apprennent à échanger, d'abord par l'intermédiaire de l'adulte, dans des situations qui les concernent directement : ils font part de leurs besoins, de leurs découvertes, de leurs questions ; ils écoutent et répondent aux sollicitations. Ils nomment avec exactitude les objets qui les entourent et les actions accomplies. Progressivement, ils participent à des échanges à l'intérieur d'un groupe, attendent leur tour de parole, respectent le thème abordé.

Ils redisent de manière expressive des comptines et interprètent des chants qu'ils ont mémorisés.

Ils apprennent peu à peu à communiquer sur des réalités de moins en moins immédiates ; ils rendent compte de ce qu'ils ont observé ou vécu, évoquent des événements à venir, racontent des histoires inventées, reformulent l'essentiel d'un énoncé entendu. Ils acquièrent progressivement les éléments de la langue nécessaires pour se faire comprendre, c'est-à-dire pour : désigner correctement les protagonistes concernés, marquer les liens entre les faits, exprimer les relations temporelles par le temps adéquat des verbes et les mots ou expressions pertinents, situer les objets ou les scènes et décrire les déplacements de manière pertinente.

Comprendre

Une attention particulière est portée à la compréhension qui, plus que l'expression, est à cet âge étroitement liée aux capacités générales de l'enfant.

Les enfants apprennent à distinguer une question, une promesse, un ordre, un refus, une explication, un récit. Ils distinguent la fonction particulière des consignes données par l'enseignant et comprennent les termes usuels utilisés dans ce cadre.

Les enfants sont amenés à comprendre un camarade qui parle de choses qu'ils ne connaissent pas, un interlocuteur adulte, familier ou non, qui apporte des informations nouvelles. Grâce à la répétition d'histoires ou de contes adaptés à leur âge, classiques et modernes, ils parviennent à comprendre des récits de plus en plus complexes ou longs, et peuvent les raconter à leur tour.

Progresser vers la maîtrise de la langue française

En manipulant la langue, en écoutant des textes lus, les enfants s'approprient les règles qui régissent la structure de la phrase, ils apprennent l'ordre habituel des

mots en français. À la fin de l'école maternelle, ils utilisent de manière adaptée les principales classes de mots (articles, noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) et produisent des phrases complexes. Ils composent progressivement des unités plus larges que la phrase : un énoncé, de très courts récits, des explications.

Chaque jour, dans les divers domaines d'activité, et grâce aux histoires que l'enseignant raconte ou lit, les enfants entendent des mots nouveaux, mais cette simple exposition ne suffit pas pour qu'ils les mémorisent. L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte. En relation avec les activités et les lectures, l'enseignant veille à introduire chaque semaine des mots nouveaux (en nombre croissant au fil de l'année et d'année en année) pour enrichir le vocabulaire sur lequel s'exercent ces activités. Les enfants apprennent ainsi le vocabulaire (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) qui leur permet non seulement de comprendre ce qu'ils entendent (qui fait quoi ? à qui ? où ? quand ? comment ?), mais aussi d'échanger en situation scolaire, avec efficacité, et d'exprimer leur pensée au plus juste.

Ces acquisitions décisives sont rendues possibles par l'attention que l'enseignant porte à chaque enfant, auquel il fournit les mots exacts en encourageant ses tentatives, et en reformulant ses essais pour lui faire entendre des modèles corrects. L'enseignant veille par ailleurs à offrir constamment à ses jeunes élèves un langage oral dont toute approximation est bannie ; c'est parce que les enfants entendent des phrases correctement construites et un vocabulaire précis qu'ils progressent dans leur propre maîtrise de l'oral.

Au C2 :

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase, expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? quand ? où ?) ; utilisation plus adéquate de la conjugaison, emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.

Ils s'entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions.

La pratique de la récitation sert d'abord la maîtrise du langage oral, puis elle favorise l'acquisition du langage écrit et la formation d'une culture et d'une sensibilité littéraires.

Les élèves s'exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriés, des comptines, des textes en prose et des poèmes.

Au C3 :

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

Un travail régulier de récitation (mémorisation et diction) est conduit sur des textes en prose et des poèmes.

La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

Le langage oral dans les programmes 2008

- Dans les programmes 2008, le langage est « le pivot des apprentissages de l'école maternelle ». Il reste au cœur des apprentissages durant toute la scolarité primaire et doit être travaillé dans tous les domaines disciplinaires.
- Le langage est un enjeu déterminant pour la réussite scolaire. Sa maîtrise en fait le garant d'une bonne intégration dans la société.
- C'est un outil de structuration de la pensée (V Bouysse)
- « Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts. » Programmes 2008

II Quels sont les différents types de langage oral ?

Selon V Bouysse

Langage en situation et langage d'évocation s'inscrivent l'un et l'autre dans la communication

Le langage implique des situations de réception et de production La compréhension se situe en transversalité.

La définition fréquente des familles d'oraux : **prescrire, exposer, relater, argumenter, narrer** .

III Parler, lire, écrire sont en interaction.

- C1 : « En manipulant la langue, en écoutant des textes lus, les enfants s'approprient les règles qui régissent la structure de la phrase... ils produisent des phrases complexes. Ils composent progressivement des unités plus larges que la phrase : un énoncé, de très courts récits, des explications » (programmes 2008)
- C2 : « Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse de mots, de phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe » (programmes 2008)

- C3 : « Lecture et écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

Parler, lire et produire des textes sont indissociables et contribuent ensemble à la maîtrise de la langue.

IV Comment pratiquer les activités langagières

V Bouysse (Inspectrice générale de l'éducation nationale) propose de travailler selon 3 axes :

- **La production** : Il s'agit de créer les conditions de la prise de parole. Parler et faire parler en situation, ne pas négliger les activités de répétition (répéter les mots ou les phrases correctement, dire de mémoire, réciter des comptines...), amener progressivement les élèves au langage d'évocation.
- **La compréhension** : Elle passe par des activités d'écoute (écouter pour retenir, pour comprendre, pour effectuer une tâche), de reformulation, d'association, de démonstration, de maîtrise de l'implicite (par la lecture de textes littéraires ou documentaires, par les liens entre textes et images).

- **Les interactions** :

En favorisant le travail en petits groupes :

- Hétérogènes pour faciliter l'imprégnation pour les « petits parleurs ».
- Homogènes pour entraîner ou préparer des élèves en difficulté à des activités collectives. On racontera par exemple une histoire qui sera lue plus tard en classe. On posera des questions aux enfants (de qui , de quoi parle-t-on...Où cela se passe-t-il ? ...Quand ? ...)

Le rôle de l'enseignant est primordial : il doit veiller à la qualité de son expression orale, il doit être à l'écoute des élèves, valoriser les prises de parole des enfants, les aider à reformuler. Il doit favoriser l'emploi par les élèves, de mots justes, précis, l'utilisation adéquate des pronoms, des temps de la conjugaison.

Il doit pratiquer l'écoute, l'observation et l'évaluation des progrès des élèves en continu (pendant les ateliers par exemple)

La création d'outils facilitant l'acquisition des mots est indispensable.

V Le vocabulaire et la syntaxe, pivots de la maîtrise de la langue

« Lorsque les mots précis manquent aux élèves, c'est le sens qu'ils tentent de donner au monde qui s'obscurcit » A Bentolila (linguiste)

→ La connaissance préalable du vocabulaire est une condition pour accéder au sens.

Il convient de distinguer :

- le lexique : l'ensemble des mots disponibles dans une langue
- le vocabulaire : qui est la mise en œuvre effective du lexique en compréhension et en production. On distingue le **vocabulaire passif**, c'est-à-dire l'ensemble des mots connus ou reconnus dans les activités de réception (écoute, lecture), et le **vocabulaire actif**, c'est-à-dire l'ensemble des mots que l'on emploie ou qu'on sait employer à bon escient, à l'oral et à l'écrit.

Un constat :

Le vocabulaire passif, est plus abondant que le vocabulaire actif

Comme l'attestent de nombreuses enquêtes, **la pénurie de mots et de structures langagières est souvent prédictive d'échec scolaire.**

→ « Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves est un objectif primordial, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire. Les élèves devront connaître un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions, des opérations de l'esprit, des abstractions » (Socle commun de connaissances et de compétences : la maîtrise de la langue française : connaissances, le vocabulaire BO n° 29 20 juillet 2006) »

« L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte » (programmes 2008)

Acquérir des mots et des structures syntaxiques nécessite :

1) « Une mise en correspondance des unités de langage avec des objets ou des personnes (noms), des actions (verbes et noms), des propriétés ou des qualités d'objets (adjectifs, adverbes) » (Le langage à l'école maternelle)

2) Une mise en relation par la pratique de la catégorisation. Pour Agnès Florin (professeur de psychologie à l'université de Nantes) : « Catégoriser aide à la mémorisation »

Pour S Cébé R Goigoux et JL Paour, il existe deux types de catégories : les catégories par familles (taxinomiques): éléments qui se ressemblent, qui partagent des propriétés communes (animaux,, végétaux...), ou par thèmes : catégories schématiques ou fonctionnelles (éléments associés dans une même scène ou un même événement (tracteur, + ferme + vache...) ou enchaînement d'événements et d'actions (ce qu'il faut faire pour....))

Ces catégories se construisent par l'expérience.

Les règles de catégorisation sont flexibles

Associer des objets par des **liens** temporels, spatiaux ou causaux ou par des propriétés communes est à la base de la **mémoire sémantique**

On peut "découper" la réalité en ensembles d'événements, de scènes, d'objets.

Ex. **événements** : le lever, le petit déjeuner, le départ pour l'école, etc.

Ex. **scènes** : la maison, la chambre, la classe, etc.

Les **objets** font partie d'événements, de scènes mais sont aussi inclus dans des catégories d'objets de même sorte.

Ex. **objets** : le bol est inclus dans la catégorie des ustensiles de cuisine.

Cf les fichiers Catego

3) La mémorisation : Il est indispensable de multiplier les situations de réception et de production, à l'oral comme à l'écrit. Pour que des mots puissent se fixer en mémoire, il faut au moins 6 à 8 rencontres dans des contextes différents et dans un court laps de temps. Ecouter, redire, lire (lecture littéraire ou documentaire), employer des mots ou des tournures syntaxiques à l'oral et en production d'écrit sont autant de situations qui favoriseront la compréhension et la mémorisation.

Il est nécessaire d'accoutumer très tôt les élèves aux textes littéraires pour enrichir leur vocabulaire et leur faire acquérir des structures syntaxiques particulières ou propres à l'écrit mais inhabituelles à l'oral.

→ Par conséquent, durant ce stage nous orienterons nos réflexions dans les directions suivantes :

Travailler le langage dans les situations de réception et de production en insistant sur les nécessaires interactions entre : écouter, dire, lire, produire des textes, pour favoriser imprégnation et mémorisation du vocabulaire et de la syntaxe.

Nous nous interrogerons sur les pratiques que nous menons dans les classes et les difficultés rencontrées

Nous consacrerons un temps aux dispositifs favorisant les interactions et les progrès de tous, puis à la manière d'apprendre aux élèves à comprendre.

Les supports et activités proposés auront pour objet d'impulser les échanges, d'entrer dans l'oral de manière attrayante. Ce ne sont que des exemples destinés à nourrir la réflexion. Ils induisent des pratiques et des démarches transposables dans toutes les disciplines.

LUNDI 17 01

Développer des techniques qui motivent l'emploi de la langue française.

Oral pour échanger, exposer et raconter (langage en situation, et langage d'évocation)

Mise en activité des collègues (en groupes) à partir de supports destinés à impulser et favoriser les échanges.

Fiche d'activités à compléter.

- Construire des situations d'apprentissage à partir des supports proposés (*des images, des jeux : loto, associations, une situation de débat*)
- Réflexion sur les compétences à développer et leur évaluation,
- Réflexion sur les dispositifs pédagogiques favorables aux interactions
- Réflexion sur les outils et pratiques favorisant la mémorisation et le réemploi du vocabulaire.

Mutualisation.

MARDI 18 01

Développer des techniques qui motivent l'emploi de la langue française :

Oral à écouter et à Produire.

Mise en activité des collègues, mêmes objectifs qu'en jour 1

Fiches d'activités à compléter.

(idem1)

a) Discrimination auditive et diction. Jouer avec la langue.

- Comptines (C1/C2)
- Poésies
- Paronymes (C2 C3)
- Vire-langues
- Diction de poèmes, mises en scène (C2 et C3)

b) Mémorisation. Compréhension du fonctionnement de la langue.

Ecouter/Dire/Ecrire

- Poèmes à structures répétitives (C2 C3)
 - Jouer avec les homophones (C2/C3)
 - Jeu des familles de mots(C3)
 - Domino des métiers (C2)
- (Imaginer des jeux avec les élèves, en faire écrire la règle)

Mutualisation

MERCREDI 19 01

Développer des techniques qui motivent l'emploi de la langue française :

Oral à comprendre (langage en situation, langage d'évocation)

- **Compréhension de la chaîne parlée** (situations problèmes à partir de calembours et d'un texte lu)

- **Les consignes :**

Quelles difficultés de compréhension ? Quels outils construire avec les élèves ?

Comment faire reformuler des consignes ?

Echanges.

(Eventuellement projeter 1 séance du DVD « Apprendre à parler »)

Des exemples d'outils.

- **Apprendre à comprendre (langage d'évocation).**

Anticiper les difficultés de compréhension

Mise en activité des collègues à partir de 2 supports (Album C2- Texte C3 sur un même thème) .

Travail de groupe.

Grille à compléter

Echanges : Les difficultés répertoriées, la progression d'activités et la démarche pédagogique, le questionnement, les outils élaborés et dispositifs particuliers pour les élèves en difficulté.

Echanges, mutualisation.

3) Travailler la compréhension par des activités de mise en scène et d'écriture dans le prolongement des textes lus.

→ Projeter quelques exemples d'activités et projets menés dans les classes

Echanges.

Jeudi 20 et Vendredi 21

Elaborer des projets culturels centrés sur la langue française et qui intègrent les programmes

Pluri et interdisciplinarité.

Utilisation des TUIIC pour produire des documents sonores ou des photoromans.

Projets de cycles ou de classe selon la demande des collègues.

Des supports et plusieurs types de projets seront proposés aux collègues :

- Mises en réseaux littéraires.
- Mises en scène
- Réalisation de photos-romans
- de reportages photos et/ou sonores et/ou vidéo
- Ecritures relais
- Imagiers et abécédaires
- Sonoriser des albums avec ou sans texte.

...

Travaux de groupes

Rédiger les fiches d'élaboration des projets (programmations, progressions, démarches pédagogiques et outils)

Produire des exemples (bandes sons, textes sonorisés, photoromans)

Mutualisation et bilan de stage